

« IL FAUT HAÏR »

[Michel Naepels](#)

Belin | « Genèses »

2007/4 n° 69 | pages 140 à 146

ISSN 1155-3219

ISBN 2701146133

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-geneses-2007-4-page-140.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Belin.

© Belin. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Alain DEWERPE, *Charonne, 8 février 1962. Anthropologie historique d'un massacre d'État*
Paris, Gallimard (Folio-Histoire), 2006, 897 p.

« Il faut haïr »

Michel Naepels

pp. 140-146

Ma lecture de l'ouvrage d'Alain Dewerpe sera très partielle, et centrée d'une part sur la question des rapports entre histoire et anthropologie, d'autre part sur celle des modalités d'administration de la preuve¹. Mes remarques porteront principalement sur l'analyse de l'événement lui-même, plutôt que sur ses répercussions et ses traces rituelles ou mémorielles qui sont également analysées par l'auteur (telles que les obsèques du 13 février, les commémorations successives et l'histoire de la mémoire qu'elles permettent de réaliser). Mon propos se voudrait également un témoignage d'admiration pour un ouvrage qui me semble constituer à la fois un modèle et une énigme.

L'ethnographie

Dans le texte d'A. Dewerpe, la référence à l'anthropologie est lisible sur deux registres. Tout d'abord à travers un usage localisé dans les deux premiers chapitres de la notion d'ethnographie conçue comme modalité descriptive, et peut-être plus précisément comme exigence de précision détaillée dans la description: «il faut décrire, au plus près

du terrain ethnographique» (p. 27), nous dit l'auteur, pour produire «une analyse ethnographique de la manifestation» (p. 18). Cette référence à l'ethnographie, ou plutôt cette exigence ethnographique, est ainsi le support de la monographie dans son ensemble: on peut considérer que les neuf cents pages de l'ouvrage visent d'abord à décrire et à comprendre ce qui s'est passé à Paris, au carrefour de la rue de Charonne et du boulevard Voltaire, le 8 février 1962, entre 19 h 35 et 20 h environ. On peut faire remarquer que l'auteur emploie ici le terme «ethnographie» dans un sens singulier, puisque son enquête ne relève pas des opérations de recherche («observation participante» ou «enquête de terrain») que recouvre habituellement le terme dans la discipline anthropologique.

Loin de vouloir disqualifier ainsi le propos de Dewerpe, il s'agit au contraire de faire remarquer que, paradoxalement, l'exigence qu'il défend de description méticuleuse et de compréhension des événements dans leur singularité manque le plus souvent dans la discipline anthropologique (Thomas 1998) – à la notable exception des ouvrages de l'école de Manchester (voir par exemple Gluckman 1940; Turner 1957) où a été

théorisée et pratiquée « l'étude de cas étendue » (Van Velsen 1967). Trop fréquemment, à partir de procédures d'enquête idiographiques, la métonymie domine (on passe d'un rituel observé en certaines circonstances à la logique rituelle en général, d'un énoncé singulier proféré par une ou plusieurs personnes à l'hypostase d'une mentalité, etc.), et la règle qui permet d'administrer la généralisation « anthropologique » hors du temps à partir des matériaux ethnographiquement constitués manque souvent. On voudra peut-être faire une autre exception pour les analyses bien connues que propose Marshall Sahlins de la mort du Capitaine Cook le 14 février 1779 à Hawaï (Sahlins 1979, 1989), ou de la guerre entre Bau et Rewa à Fidji entre 1843 et 1855 (Sahlins 2007); mais il faut alors immédiatement remarquer, en mettant entre parenthèses les affiliations institutionnelles pour s'intéresser aux opérations de recherche, qu'à moins de reconduire un Grand Partage entre les Primitifs et nous, il s'agit de part en part d'une œuvre d'historien – portant certes sur des espaces non-occidentaux – entièrement accomplie à partir de documents d'archives et de récits de voyage. En témoigne notamment le fait que le violent débat que ces analyses ont suscité entre Gananath Obeyesekere (1992) et M. Sahlins (1995) est pour sa partie la plus stimulante un débat de critique des sources quant à ce qu'on peut imputer comme croyances aux Hawaïens du XVIII^e siècle ou aux Fidjiens du XIX^e, à partir de documents d'archives, en tenant compte de leur contexte de production (Borofsky 1997; Zimmermann 1998).

Les conventions

Après la description méticuleuse de l'organisation syndicale de la manifestation anti-OAS² et de son atmosphère de peur dans le premier chapitre et celle, difficilement sou-

tenable, des violences dans le deuxième chapitre, la compréhension de l'événement passe dans le troisième chapitre par l'élargissement de la perspective, par le passage d'une ethnographie de la manifestation à une analyse en termes de conventions du travail policier, qui prolonge ainsi les travaux menés antérieurement par A. Dewerpe en histoire de l'industrialisation (voir notamment Dewerpe 1995). L'auteur rend compréhensible – mais évidemment pas excusable – la violence policière par la description « des schèmes de perception et d'action bien établis et anciennement édifiés » articulants « savoir théorique » et « culture pragmatique » (p. 215). L'analyse porte ainsi sur le « travail policier » avec son « idéologie professionnelle » et ses « habitus » (p. 87), ses « cadres cognitifs » (p. 170), sa « doctrine » (p. 191), ses hauts fonctionnaires qui « modèlent l'agenda de l'institution policière, établissent le répertoire d'actions et de valeurs qui vont durablement l'orienter » (p. 207). Pour résumer cette perspective, je cite A. Dewerpe plus longuement :

« Il faut ici s'interroger sur les *conventions*³ de la violence policière issues de son "répertoire d'action". [...] La force meurtrière exercée le 8 février ne fait que porter à son extrême une violence normée, routinière, inscrite dans des actions répertoriées et autorisées autant par les techniques du "maintien de l'ordre" que par une morale policière inavouable à d'autres mais fondée à leurs yeux » (p. 107).

Si parler de répertoire d'action fait passer l'analyse dans une temporalité plus ample que celle de l'événement singulier, elle n'enlève rien à la dimension historique des conventions ainsi analysées : la brutalité policière apparaît « inscrite dans le fonctionnement historiquement construit de l'institution policière parisienne » (p. 181), et A. Dewerpe pointe ainsi le rôle joué en ce sens à partir de 1951 par le préfet SFIO⁴ de Paris Jean Baylot (pp. 193-194).

Ce recours à l'opérateur théorique qu'est le concept de conventions a des conséquences importantes pour ce qui est de l'analyse proposée de la causalité historique, puisqu'il permet le dépassement, dans le quatrième chapitre qui décrit la responsabilité du pouvoir gaulliste dans le massacre, de l'opposition entre intentionnalisme (expliquant les morts par une décision de tuer) et fonctionnalisme (la montée des tensions en cette période finale de la guerre d'Algérie expliquerait ce qu'il faudrait alors comprendre comme un dérapage). Ce sont précisément les conventions policières qui articulent « l'absence de préméditation assassine » (p. 282), la décision d'utiliser la force « énergiquement » (pp. 102-103) et la réalité du massacre. Ce n'est ni l'idéologie des acteurs ni une décision avérée qui sont décisives ici, mais l'encouragement contextuel à l'interprétation la plus rigide de conventions policières (ainsi dans la note de Constantin Melnik : « Continuer à interdire toute manifestation ; si elles se produisent quand même : cogner », p. 244). De sorte que si « le massacre de Charonne n'a pas été prévu ou calculé » (p. 229), il n'en est pas moins lié à « une double décision d'interdiction et de répression violente de la manifestation : c'est cet arbitrage qui a autorisé le massacre » (*ibid.*).

A. Dewerpe insiste très légitimement sur le contexte de la fin de la guerre d'Algérie dans ce chapitre IV, en montrant notamment que les mêmes schèmes d'action et de justification policières avaient été éprouvés à l'occasion de la manifestation du 19 décembre 1961 (p. 252), et que les mêmes personnels d'encadrement policiers et administratifs étaient également actifs lors des massacres du 17 octobre 1961 (p. 211). On pourrait sans doute poursuivre dans cette direction pour se demander plus largement ce qu'il en est de la formation coloniale de ces conventions de la violence d'État, en particulier sous la forme de la circulation des modèles de gouvernement de la rue ou de la foule entre les colo-

nies (l'Algérie, mais aussi Madagascar ou la Nouvelle-Calédonie) et la Métropole. On sait le rôle qu'une telle circulation avait eu, un siècle plus tôt, dans la violence exercée par l'armée d'Afrique lors de la répression des journées parisiennes de février et de juin 1848 (Maspero 1993 : 273-310 ; Le Cour Grandmaison 2005 : 308-334 ; ce dernier renvoie notamment à Bugeaud 1997), et des massacres commis à l'encontre des barricades le 4 décembre 1851, après le coup d'État (Maspero 1993 : 380-388).

L'anthropologie historique

Le deuxième renvoi de l'auteur à l'anthropologie passe par la déclinaison du concept d'« anthropologie historique », à la fois d'une manière relativement classique dans la discipline historique (lorsqu'il évoque une « anthropologie historique du corps » p. 86, voir Burguière 1988) mais aussi sur des objets relevant plus traditionnellement du champ de l'histoire politique : sont ainsi évoquées une « anthropologie historique de l'administration » p. 86, une « anthropologie historique de l'action politique » p. 27, et plus surprenant encore, une « anthropologie historique d'un massacre d'État » – l'expression constituant le sous-titre de l'ouvrage. L'ouvrage précédent de Dewerpe (1994) était déjà sous-titré *Une anthropologie historique du secret d'État contemporain*. Il est certainement difficile de préciser les limites de ce que recouvre aujourd'hui, dans la discipline historique, la vaste catégorie d'anthropologie historique. Et il est bien certain que l'analyse que propose A. Dewerpe ne constitue pas une histoire politique événementielle classique : il décrit notamment certaines dimensions de l'expérience manifestante rarement abordées (la peur, la représentation de l'espace de la ville) et élargit son propos, comme nous l'avons vu, à l'analyse des

conventions mises en œuvre par les acteurs. Ainsi, loin de faire d'un système de croyances ou de représentations le moteur de l'explication historique, il s'inscrit dans une direction strictement opposée aux analyses qui expliquent tel ou tel événement violent par la «brutalisation» des rapports sociaux et qui s'abritent également sous le nom d'« anthropologie historique». Je rappelle la critique cinglante qu'adressait Nicole Loraux aux «anthropologues de la Grèce», dans *L'Homme, revue française d'anthropologie*, quant à leur «façon implicite de définir l'anthropologie en l'assimilant de fait à la mise entre parenthèses du politique» (1997 : 47). Bien évidemment, on ne saurait faire ce reproche à A. Dewerpe; de ce fait on est en droit de se demander en quoi l'anthropologie historique constitue un lieu de bataille consistant pour les historiens, ou une identification valorisante? Et on aimerait demander plus particulièrement à A. Dewerpe si son ouvrage ne contribue pas plutôt à la réalisation d'« une autre histoire sociale» (pour reprendre le sous-titre des *Formes de l'expérience*, Lepetit 1995) et politique?

Les sources orales

Le dernier point que je souhaite aborder relativement à la question des rapports entre histoire et anthropologie dans ce livre concerne la question des entretiens, ou si l'on préfère des sources orales. Pour un ethnographe, c'est une surprise de constater que seules quinze personnes sont remerciées (pp. 673-674) pour les entretiens accordés à l'auteur: pourquoi si peu, dans une enquête qui a pris dix ans à son auteur, et alors qu'un nombre important de «témoins» restent accessibles? Plus encore que le nombre d'entretiens réalisés, ce qui frappe à la lecture de l'ouvrage c'est leur faible rôle dans l'administration de la preuve: notamment, dans le

deuxième chapitre, la description «ethnographique» du massacre est argumentée préférentiellement à partir de nombreuses citations de procès-verbaux d'audition. S'agit-il d'une simple méfiance vis-à-vis de «l'illusion rétrospective» (p. 105) et du peu de fiabilité de la mémoire, auxquels l'auteur oppose un état non solidifié du témoignage? Mais n'y a-t-il pas aussi des instruments de contrôle, de croisement, d'analyse du témoignage oral, fût-il solidifié, lacunaire ou même erroné? On peut imaginer qu'il s'agissait pour A. Dewerpe de ne pas prêter le flanc aux critiques que l'usage des sources orales suscite de manière quasi rituelle en histoire du temps présent; mais peut-on être certain, sans avoir mené l'enquête, qu'aucun registre nouveau d'analyse ne s'ouvrirait dans la compréhension de l'événement à travers ce type de matériau? L'auteur ne théorise pas particulièrement sa propre méfiance, et laisse ainsi ouverte la question de la possibilité d'une histoire du temps présent ou d'une ethnohistoire s'appuyant beaucoup plus massivement sur des entretiens réalisés par l'enquêteur lui-même.

L'in audible et la justification

Si la première partie de l'ouvrage que je viens d'évoquer peut sembler au lecteur tout à fait complète et convaincante, et même irréfutable, elle est toutefois insuffisante, d'abord parce qu'elle n'est pas neuve et qu'elle s'expose ainsi au risque de demeurer inaudible; le travail historique confirme massivement la version manifestante de l'événement, par opposition à la version policière qui fut elle-même largement la version judiciaire et la version journalistique (avec quelques exceptions notables, en particulier celle de Jacques Derogy): «C'est donc l'in audibilité de ces attestations fiables et multiples qui est en cause» (l'expression est employée p. 84 au

sujet des grilles de la station de métro qui étaient ouvertes lors du massacre, mais elle vaut plus largement pour le récit entier de l'événement).

La réflexion d'A. Dewerpe sur l'inaudible, ou sur la mise au silence, est un modèle du genre (Trouillot 1995) : la deuxième partie de l'ouvrage décale la perspective du lecteur en s'attachant à un examen attentif des logiques de justification (deuxième opérateur théorique majeur de ce texte, me semble-t-il, après les « conventions », voir Boltanski 1990) à l'œuvre dans la production des différents témoignages et à leur évaluation, notamment dans les chapitres VII, « Le témoignage », et VIII, « Le mensonge », et encore dans le chapitre X « Impunités » dans la troisième partie. Comment a-t-il pu se faire que la vérité factuelle de l'événement, établie très rapidement, ait pu être concurrencée par diverses autres versions qui forment finalement aujourd'hui la vulgate sur « Charonne » – parfois jusque dans les manuels scolaires ? L'opposition entre la cohérence, la convergence et la stabilité des récits des manifestants (ayant un faible intérêt direct ou indirect à mentir) et l'incohérence et l'instabilité des récits gouvernementaux et policiers (dont les auteurs ont eux tout intérêt à euphémiser ou à mentir, pour se disculper) permet à l'auteur de décrire pas à pas, texte après texte, la fabrication du mensonge d'État⁵.

À cet égard, la confrontation entre les conclusions de l'enquête préliminaire du substitut Langlois rendues le 27 juin 1962 (pp. 489-493), qui confirment la version manifestante comme le récit de l'historien, et l'absence de condamnations judiciaires des responsables, a un effet démonstratif très puissant sur l'efficacité de la mise au silence. Cet examen des sources, par un effet de retour sur la première partie, en établit définitivement la valeur. C'est ainsi ce travail subtil de critique des sources, de généalogie des récits,

de déconstruction des lieux communs qui permet de fonder rétrospectivement ce qu'on pourrait appeler le positivisme de la première partie, d'établir la factualité du récit historien, « contre tout relativisme sceptique » (p. 391).

La haine

Dans son article « De l'amnistie et de son contraire », N. Loraux cite Jules Isaac rapportant un dialogue avec Charles Péguy : « Péguy me dit que la tolérance conduit à l'aviilissement, qu'il faut haïr. Je lui ai demandé : "Mais qu'est-ce que la haine ? — La non-amnistie" » (1997 : 156). Cette citation peut surprendre : il y a un style, une tonalité, propre à A. Dewerpe : une écriture très blanche, sans emphase, qui allie discrétion, modestie et fermeté⁶, en de rares occasions ironie cinglante – « Il est difficile de justifier la mort de huit (puis neuf) personnes, dont un adolescent de 15 ans et demi et de trois femmes, dans une manifestation, même interdite » (p. 318) – mais sans la moindre trace de haine au sens commun du terme.

C'est pourtant bien là, dans la non-amnistie, que réside la plus grande réussite de l'ouvrage : la restitution de la vérité effacée ou inaudible, notamment sous la forme de la liste des responsables directs du massacre, donnée pp. 173-174, depuis les sommets de l'État (de Gaulle, Debré, Melnik, Frey), en passant par Papon et Legay, jusqu'aux agents des 31^e et 61^e compagnies d'intervention de la police municipale de Paris, le retour au jour – sur le plan du savoir historique – de ce qui fut amnistié en 1966. On peut alors formuler l'énigme que j'évoquais au début de ce texte sous la forme d'un paradoxe : n'importe qui aurait pu écrire cet ouvrage, tant la rigueur de l'administration de la preuve efface la singularité de celui qui écrit, tant il convainc par son objectivité ; et personne d'autre que lui, pourtant, tant il semble que le livre vienne se

glisser en entier dans la page 8, cette page blanche qui sépare les deux mentions préalables au début du texte : p. 7 : « Alain Dewerpe est directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales » ; p. 9 : « Fanny Dewerpe (29 mai 1931 – 8 février 1962) in memoriam ». On l'aura compris, l'énigme n'est pas ici biographique : elle renvoie plutôt à cette question qui continue de troubler les sciences sociales : « Qu'est-ce qu'un auteur ? » – puisque ce livre établit exemplairement que toute grande œuvre lie l'enquête à la « quête », pour reprendre un mot qu'A. Dewerpe utilise lui-même pour décrire son travail (p. 673).

Ainsi, ce livre politique de profonde inquiétude civique, dont témoignent ces

thèses démontrées chemin faisant : « Le meurtre politique fait partie de l'outillage des actes d'État » (p. 16) ; « La violence paroxystique est en réalité une des figures, rarement actualisée mais toujours actualisable, du répertoire des actes de gouvernement, démocratique ou pas » (p. 168) ; « Il est [...] remarquable que cette technologie du mensonge puisse ne pas être le privilège exclusif des régimes totalitaires » (p. 420), est aussi une œuvre d'un merveilleux optimisme sur le métier d'historien ; et nous rappelle que la compréhension que procurent les sciences sociales, bien loin de s'identifier à un répertoire d'excuses – permet d'établir des logiques causales et des responsabilités.

Notes

1. Une première version de ce texte a été exposée lors du Carrefour du Centre de recherche historique consacré à l'ouvrage d'Alain Dewerpe, à l'École des hautes études en sciences sociales, le 7 mars 2007, auquel j'ai participé avec Marc Olivier Baruch et Sylvie Thénault. Je remercie Isabelle Backouche, Gérard Béaur et Paul-André Rosental de m'avoir invité à y participer.
2. Organisation armée secrète.
3. Nous soulignons.
4. Section française de l'Internationale ouvrière.
5. Si les intérêts en jeu ne sont pas les mêmes pour les manifestants, on peut toutefois se demander si les

témoignages extraits des procès-verbaux d'audition, produits dans un contexte judiciaire, ne pourraient pas également être analysés en termes de justification. Ce point est partiellement discuté par l'auteur p. 383.

6. On notera au passage la construction double de l'ouvrage, le texte étant entièrement consacré au récit ou à la déconstruction de récits antagonistes, alors que les débats théoriques qui y sont sous-entendus affleurent plus nettement, le plus souvent sous la forme de simples références bibliographiques, dans les deux cents pages de notes.

Ouvrages cités

- BOLTANSKI, Luc. 1990. *L'amour et la justice comme compétences. Trois essais de sociologie de l'action*. Paris, Métailié (Leçons de choses).
- BOROFSKY, Robert. 1997. «Cook, Lono, Obeyesekere, and Sahlins», *Current Anthropology*, n° 38, vol. 2: 255-282.
- BUGEAUD, Thomas Robert. 1997 [1849 s. l.]. *La guerre des rues et des maisons*. Paris, J. P. Rocher éditeur.
- BURGUIÈRE, André. 1988 [1978]. «L'anthropologie historique», in Jacques Le Goff (éd.), *La nouvelle histoire* [édition abrégée et mise à jour]. Bruxelles, Complexe (Historiques) (1^{re} éd. Jacques Le Goff, Roger Chartier, Jacques Revel (éd.)), Paris, Retz-CEPL): 137-165.
- DEWERPE, Alain. 1994. *Espion. Une anthropologie historique du secret d'État contemporain*. Paris, Gallimard (Bibliothèque des histoires). — 1995. «L'exercice des conventions. Le cas de l'industrie navale française (fin XIX^e-début XIX^e siècle)», in B. Lepetit (éd.): 99-126.
- GLUCKMAN, Max. 1940. «Analysis of a Social Situation in Modern Zululand», *Bantu Studies*, n° 1: 1-30; n° 2: 147-172.
- LE COUR GRANDMAISON, Olivier. 2005. *Coloniser. Exterminer. Sur la guerre et l'État colonial*. Paris, Fayard.
- LEPETIT, Bernard (éd.). 1995. *Les Formes de l'expérience. Une autre histoire sociale*. Paris, Albin Michel (L'évolution de l'humanité).
- LORAUX, Nicole. 1997. *La Cité divisée. L'oubli dans la mémoire d'Athènes*. Paris, Payot (Critique de la politique).
- MASPERO, François. 1993. *L'honneur de Saint-Arnaud*. Paris, Plon.
- OBEYESEKERE, Gananath. 1992. *The apotheosis of Captain Cook. European mythmaking in the Pacific*. Princeton, Princeton University Press.
- SAHLINS, Marshall. 1979. «L'apothéose du capitaine Cook», in Michel Izard et Pierre Smith (éd.), *La fonction symbolique. Essais d'anthropologie*. Paris, Gallimard (Bibliothèque des sciences humaines): 307-343. — 1989 [1985]. *Des îles dans l'histoire*. Paris, Gallimard-Seuil (Hautes études) (éd. orig. *Islands of History*. Chicago, Chicago University Press). — 1995. *How «Natives» think. About Captain Cook, for Example*. Chicago, The University of Chicago Press. — 2007 [1991]. «Le retour de l'événement... à nouveau. Accompagné de quelques réflexions sur les débuts de la grande guerre fidjienne de 1843-1855 entre les royaumes de Bau et Rewa», in M. Sahlins, *La découverte du vrai Sauvage*. Paris, Gallimard (Bibliothèque des sciences humaines): 59-127 (éd. orig. «The Return of the Event, Again; With Reflections on the Beginnings of the Great Fijian War of 1843 to 1855 between the Kingdoms of Bau and Rewa», in Aletta Biersack (éd.), *Clio in Oceania: Toward a Historical Anthropology*. Washington D.C., Smithsonian Institution Press: 37-99).
- THOMAS, Nicholas. 1998 [1989]. *Hors du temps. Histoire et évolutionnisme dans le discours anthropologique*. Paris, Belin (Socio-Histoires) (éd. orig. *Out of Time. History and Evolution in Anthropological Discourse*. Ann Arbor, The University of Michigan Press).
- TROUILLOT, Michel-Rolph. 1995. *Silencing the Past: Power and the Production of History*. Boston, Beacon Press.
- TURNER, Victor. 1957. *Schism and Continuity in an African Society. A Study of Ndembu Village Life*. Manchester, Manchester University Press.
- VAN VELSEN, Jaap. 1967. «The Extended-case Method and Situational Analysis», in Arnold Leonard Epstein (éd.), *The Craft of Social Anthropology*. Londres, Tavistock: 129-152.
- ZIMMERMANN, Francis. 1998. «Sahlins, Obeyesekere et la mort du capitaine Cook», *L'Homme*, n° 146: 191-205.